Marisol TOURAINE, ministre des Affaires sociales et de la Santé, lance une grande **consultation en ligne**, accessible à tous, sur le « ***big data*** » en santé : chaque internaute peut dès aujourd'hui se connecter au site faire-simple.gouv.fr pour donner son avis sur cette nouvelle méthode d'analyse des données. Quels usages souhaitez-vous voir émerger pour les patients, les professionnels de santé, les industries, les assureurs ou la puissance publique ? À quelles conditions accepteriez-vous de voir vos données de santé utilisées à ces fins ? La consultation est ouverte jusqu'au 20 juin 2016.

La loi de modernisation de notre système de santé facilite l'exploitation et le partage des données de santé, dans le respect de la vie privée, pour tout acteur porteur d'un projet d'intérêt public. Pour concrétiser cette mesure, la ministre a mis en place dès septembre 2015 un groupe de réflexion chargé d'éclairer les enjeux du développement du *big data*, nouvelle méthode d'analyse de données extrêmement volumineuses et d'origines multiples. Il présentera ses conclusions au deuxième semestre 2016.

Pour compléter cette réflexion, la ministre souhaite interroger directement les internautes : c'est l'objectif de la grande consultation lancée sur le site faire-simple.gouv.fr pour recueillir leur perception du « *big data* » dans le secteur médical et leur avis sur les conditions dans lesquelles la puissance publique doit accompagner son essor. À l'issue de cette consultation, une synthèse des contributions sera envoyée aux participants et intégrée aux travaux du groupe de réflexion.

Le gouvernement souhaite mettre le numérique au service de la modernisation et de l'efficience de notre système de santé : dans cette perspective, Marisol TOURAINE présentera très prochainement la stratégie e-santé 2020.

Business Today

Chiffre-Clé qui donne la parole aux dirigeants d'entreprises, aussi bien à ceux du CAC Tous renseigne sur l'activité économique en France.